

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la réhabilitation du groupe scolaire de la Gare à Gap pour le lot 13 Photovoltaïque ;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat réunie en séance du 28/10/2024;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société SERENITAIX (13240 SEPTEMES LES VALLONS) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du groupe scolaire de la Gare à Gap pour le lot 13 Photovoltaïque avec la société SERENITAIX (13240 SEPTEMES LES VALLONS).

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 35 169 € HT auquel s'ajoute une PSE 4 pour un montant de 54 730,99€ HT soit un montant total de 89 899,99€HT.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Article 3 :

Le marché est conclu pour une durée de 18 mois, à compter de la date fixée par ordre de service.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services techniques et Monsieur le Directeur des Batiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 18 NOVEMBRE 2024

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 18.11.2024

Publié ou notifié le : 18.11.2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_11_656
Objet :	MAPA - marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du groupe scolaire de la Gare à Gap pour le lot 13 Photovoltaïque avec la société SERENITAIX (13240 SEPTEMES LES VALLONS).
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-18 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20241118-D2024_11_656-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20241118-D2024_11_656-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_15637.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20241118-D2024_11_656-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	51 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 novembre 2024 à 15h17min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 novembre 2024 à 15h17min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 novembre 2024 à 15h17min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 novembre 2024 à 15h17min23s	Reçu par le MI le 2024-11-18